

## Parc Hertel : imaginé avec la participation citoyenne

PAGE 5

SEPTEMBRE  
2024

Vol. 37 / N° 3

UN NOUVEAU  
PROJET PILOTE  
DANS NOS RUES  
PAGE 3



## MOT DE LA MAIRESSE

### UN AN SANS SACS À USAGE UNIQUE

**Merci à vous, citoyens et commerçants, pour vos efforts. Ensemble, continuons sur cette lancée !**

**Le saviez-vous?** Lorsque vous achetez dans un commerce de Chambly, vous ne recevez plus de sac à usage unique, même en papier. Leur vente et leur distribution sont interdites sur tout le territoire.

En janvier 2023, votre conseil municipal prenait position contre les sacs d'emplettes à usage unique. Par leur volatilité, ces biens éphémères polluent et surtout, perturbent les écosystèmes terrestres et marins. Il n'existe d'ailleurs pas de solution rentable pour leur recyclage.

Nos commerçants ont su s'adapter remarquablement. Un an après l'entrée en vigueur de cette réglementation, 80 % des entreprises touchées se sont entièrement conformées. Celles qui avaient encore des sacs se sont engagées à ne plus en distribuer une fois leurs stocks écoulés.

Il est difficile d'estimer le nombre de sacs supprimés sur notre territoire grâce à nos efforts collectifs. Toutefois, les retombées sont tangibles.

En 2022, la quantité de matières résiduelles envoyées au dépotoir par les Chamblyens atteignait 6 049 tonnes. En 2023, cette quantité avait diminué à 5 844 tonnes. Bien que cette réduction de 3 % ne puisse être attribuée entièrement à la nouvelle réglementation, certaines des matières détournées de l'enfouissement sont assurément des sacs. Il y a de quoi être fiers de nos efforts.

### ALEXANDRA LABBÉ Mairesse

450 658-0624 · mairesse@ville.chambly.qc.ca

## CONSEILLERS MUNICIPAUX



CARL TALBOT  
District du Canton  
514 712-2480  
carl.talbot@ville.chambly.qc.ca



COLETTE DUBOIS  
District Charles-Michel-De Salaberry  
514 974-7587  
colette.dubois@ville.chambly.qc.ca



SERGE SAVOIE  
District Antoine-Louis-Fréchette  
514 816-6449  
serge.savoie@ville.chambly.qc.ca



JUSTIN CAREY  
District du Ruisseau  
819 918-6145  
justin.carey@ville.chambly.qc.ca



JEAN-PHILIPPE THIBAULT  
District du Bassin  
438 523-1576  
jean-philippe.thibault@ville.chambly.qc.ca



ANNIE LEGENDRE  
District de la Petite Rivière  
514 430-5431  
annie.legendre@ville.chambly.qc.ca



LUC RICARD  
District Louis-Franquet  
514 249-0562  
luc.ricard@ville.chambly.qc.ca



JEAN-FRANÇOIS MOLNAR  
District des Grandes-Terres  
514 979-0900  
jean-francois.molnar@ville.chambly.qc.ca

## L'ÉCLUSE

1, place de la Mairie, Chambly (Québec) J3L 4X1  
ville.chambly.qc.ca · communications@ville.chambly.qc.ca

Le bulletin municipal L'Écluse est publié par le Service des communications et relations avec les citoyens de la Ville de Chambly et distribué dans tous les foyers et places d'affaires de la municipalité. Prochaine édition : décembre 2024

## Pour des rues sécuritaires dans nos quartiers



Bien que largement répandu, le jeu dans la rue est interdit par le Code de la sécurité routière. Toutefois, depuis 2017, Québec autorise les municipalités à encadrer cette pratique en respectant certaines conditions. Aussi, Chambly permet désormais le jeu dans la rue dans huit rues résidentielles, grâce au projet-pilote *Ici on joue dans la rue*.

Dans les zones où l'on permet le jeu libre, des affichettes et du marquage au sol invitent les automobilistes à adapter leur conduite. Le but est d'encourager la pratique de l'activité physique à l'extérieur et de sensibiliser la population à l'importance du partage de la route.

**Endroits visés :** rues Doody (entre Martin et Martel), de L'Acadie, Louis-Philippe-Duclos, Vaillant, Samuel-Andres, du Tanneur et Beausoleil, ainsi que terrasse Hertel.

### AMÉLIORATIONS ROUTIÈRES

La Ville effectue ponctuellement des actions afin d'améliorer la sécurité routière. C'est pour cette raison que toutes les traverses de pistes cyclables situées près des écoles ont été marquées en vert.

Le réaménagement de l'avenue Bourgogne et des rues Hertel et Saint-Jacques, qui incluent l'ajout de pistes multifonctionnelles hors chaussée et d'intersections surélevées (sur Bourgogne et Hertel), s'inscrivent dans cette volonté.

De nouveaux segments de trottoirs sur les rues David, Dumaine, Oscar-Viau, Benoit et Hertel, ainsi que Le Grand Boulevard sécurisent également les déplacements à pied dans ces secteurs.

### DES BRIGADIERS FIDÈLES AU POSTE !

En période scolaire, une vingtaine de brigadiers jugent de l'état de la circulation et choisissent le moment opportun pour autoriser la traversée de la rue.

Le positionnement des brigadiers est réévalué régulièrement, de concert avec les policiers et le milieu scolaire, selon la répartition des élèves marcheurs. Cette année, cette révision a mené à la création de deux corridors aux intersections Gentilly/Hertel et Bourgogne/des Voltigeurs. Le premier, en raison d'un achalandage accru près de l'école De Salaberry et le second, dans une volonté d'encadrer davantage le déplacement des élèves sur l'avenue Bourgogne.

Ralentir,  
ça fait du  
bien. Tout  
le temps

Cette année, une campagne nationale, menée avec l'Association des communicateurs municipaux du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec a été mise de l'avant partout dans la Ville, afin de rappeler l'importance d'être prudents et de ralentir. **Profitez-en donc pour saluer nos brigadiers, qui accomplissent chaque jour une mission de la plus haute importance : assurer la sécurité des enfants.**

# Participation publique : la voix des citoyens en action

Depuis son intégration en 2020, la participation publique a le vent dans les voiles à Chambly ! Cette année seulement, les citoyens ont été sollicités dans le cadre de cinq projets. D'autres démarches sont à venir.

**Espace  
Chambly**  
Participation publique



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

La participation publique se décrit comme un ensemble de mécanismes par lesquels la population est invitée à s'exprimer et à s'engager dans des décisions qui ont un impact sur la communauté. Elle peut prendre plusieurs formes (sondage, assemblée de consultation, atelier participatif, table d'échanges, etc.).

Une démarche de participation publique porte généralement sur un sujet particulier et comprend plusieurs étapes, qui permettent aux citoyens de s'informer, de s'exprimer, de décider et même de s'amuser.

## PARTICIPATION PUBLIQUE DANS LES PRATIQUES MUNICIPALES ?

La consultation citoyenne est un outil formidable qui favorise la démocratie locale et renforce le sentiment d'appartenance. Elle permet également à la municipalité d'être encore plus à l'écoute de sa population, en lui donnant un espace pour exprimer ses besoins, ses valeurs ou ses préoccupations.

Plus encore, cette façon de faire contribue à la création de projets porteurs, alliant l'expertise technique et professionnelle des différents services municipaux à l'expérience vécue par les citoyens au sein de la ville.

## Démarches récentes

### DÉVELOPPEMENT DE L'ANCIEN GOLF DE CHAMBLY

Une cohorte de 30 citoyens, qui ont été sélectionnés par la firme l'Atelier Urbain, a contribué à développer une vision commune d'un quartier urbain durable, ainsi que l'ébauche d'aménagement de ce site.

**Prochaine étape :** rencontre citoyenne présentant les résultats de la cohorte citoyenne et le plan d'aménagement, jeudi 10 octobre, 19 h, salle Emma-Albani

### ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE

Un sondage a recueilli des informations sur les habitudes de consommation culturelle citoyennes. Les acteurs culturels ont discuté des forces, des faiblesses et des opportunités lors d'un atelier.

**Prochaine étape :** assemblée de consultation publique présentant le projet de politique culturelle, jeudi 26 septembre, 19 h, salle Emma-Albani

### ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE D'AGRICULTURE URBAINE

La population s'est exprimée sur sa vision du développement d'une agriculture urbaine dans un récent sondage.

**Prochaine étape :** atelier participatif animé par l'organisme AU/LAB, mardi 24 septembre

### RÉAMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-BIGONESSE

Un sondage a été réalisé auprès des citoyens. Deux concepts d'aménagement ont ensuite été élaborés, présentés et soumis au vote populaire.

**Prochaine étape :** travaux prévus en 2025 pour donner vie au concept choisi par les citoyens

### DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE

La population s'est exprimée sur sa perception de la municipalité, par le biais d'un sondage en ligne.

**Prochaine étape :** diffusion du compte rendu du sondage et analyse des résultats par la firme Récréation

## Projets gagnants

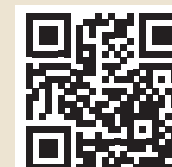
**Deux projets municipaux issus du budget participatif ont permis à Chambly de se distinguer.**

Celui sur **les ruches urbaines**, a été lauréat du mérite Ovation municipale 2023 de l'Union des municipalités du Québec dans la catégorie « Démocratie locale ».

**Le jardin Boileau** a, pour sa part, été récompensé du prix Aménagement du réseau Les Arts et la Ville.



POUR TOUT SAVOIR  
SUR LES PROJETS DE  
PARTICIPATION PUBLIQUE :  
[espacechambly.ca](https://espacechambly.ca)





## BIENVENUE AU PARC HERTEL

# De la participation publique à la concrétisation d'un milieu de vie

En plus d'inviter au jeu, à la détente et à la découverte, le réaménagement du parc Hertel constitue un exemple de l'apport concret de la participation publique dans le déploiement de certains projets municipaux.

Dans le cas de ce parc de voisinage, la participation citoyenne a permis d'identifier les types d'équipement récréatifs, les activités préférées et les grandes orientations d'aménagement souhaitées, par le biais d'un sondage en ligne.

Ces éléments ont inspiré deux concepts d'aménagement, qui ont été proposés aux citoyens. Le concept final a été déterminé par le vote populaire.

Avec la volonté de maximiser l'utilisation du parc, la municipalité a rencontré au préalable le conseil d'établissement de l'école De Salaberry, de même que la direction du futur CPE (qui prendra éventuellement place sur le terrain adjacent) afin de sonder leurs besoins.

### UN PARC, DE MULTIPLES USAGES

La végétalisation et la quiétude du quartier figurant parmi les préoccupations citoyennes, des éléments de topographie ont été intégrés à titre d'écrans sonores naturels, délimitant dans un même souffle les différentes vocations du parc.

Au centre, une grande aire gazonnée permet la pratique du jeu libre. Comme l'indiquent les résultats du sondage, cette activité est l'une des plus appréciées des citoyens.

En périphérie de cette zone, un amphithéâtre peut accueillir de petits événements ou des classes extérieures, et servir de lieu de rassemblement. Des chaises longues offrent une option de détente, à proximité desquelles un brumisateur assure un rafraîchissement lors des journées plus chaudes.

Les aires de jeux intègrent aussi les préférences des citoyens : les enfants pourront profiter du parcours psychomoteur en bois, tandis qu'une jolie glissade sur talus les attend après avoir complété l'ascension de la butte. Celle-ci pourra aussi satisfaire les amateurs de sports de glisse durant l'hiver.

Ces travaux représentent un investissement de 825 000 \$, financé par les revenus générés par la vente d'une portion du terrain au CPE Franquette la grenouille.

JOIGNEZ-VOUS À LA FÊTE D'INAUGURATION : SAMEDI 28 SEPTEMBRE, DÈS 10 H



Le plan d'aménagement imaginé par la firme Stantec

# Coup d'œil sur les communications municipales en cas d'urgence



Votre municipalité dispose de plusieurs moyens pour informer rapidement la population en cas d'urgence.

Une situation est considérée urgente lorsqu'elle pose une menace à la santé ou à la sécurité des citoyens, ou risque de causer d'importants dommages. Un avis d'ébullition d'eau, un événement ou un phénomène météorologique dangereux en sont de bons exemples.

### LE TÉLÉPHONE, UNE MESURE EXCEPTIONNELLE

En cas d'urgence, la Ville utilisera un système d'appels automatisés pour s'assurer que toute la population soit informée dans les plus brefs délais. Inscrivez-vous sur le portail citoyen Espace Chambly pour recevoir ces appels.

Les appels téléphoniques sont réservés aux situations exceptionnelles. Une utilisation trop fréquente pourrait inciter certains citoyens à se désinscrire, compromettant ainsi l'efficacité des communications en cas de réelle urgence.

### LES MESSAGES TEXTES, POUR LES ABONNÉS

La municipalité pourra aussi vous envoyer un message texte en cas d'urgence, mais uniquement si vous êtes abonnés aux alertes par SMS pour les urgences sur Espace Chambly. Seuls les abonnés à cette liste recevront un texto.

Par ailleurs, bien que la Ville propose aux citoyens de s'inscrire pour recevoir des alertes SMS en cas d'interdiction de stationnement, lors des opérations de déneigement, elle ne peut utiliser cette liste de diffusion pour les situations d'urgence. Vos données personnelles (incluant vos coordonnées) ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celles auxquelles vous avez consenti en les fournissant.

### LE SITE INTERNET, POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION D'UNE SITUATION

En cas d'urgence, pensez à consulter [ville.chambly.qc.ca](http://ville.chambly.qc.ca) fréquemment pour suivre l'évolution de la situation. Il sera la source d'information officielle par excellence.

Finalement, un avis sera également publié sur votre portail citoyen. Les panneaux électroniques de la municipalité et les réseaux sociaux seront aussi mis à contribution en guise de support de communication.

### POURRONS-NOUS VOUS JOINDRE EN CAS D'URGENCE ?

En tant que citoyen, vous avez une responsabilité. Vous devez vous assurer que la Ville dispose de vos coordonnées à jour pour vous contacter en cas d'urgence.

Pour ce faire, inscrivez-vous aux alertes et mettez régulièrement à jour votre dossier sur Espace Chambly.

**Besoin d'aide pour vous inscrire ?**  
Communiquez avec nous au 450 658-8788.

**Inscription :**  
[espacechambly.ca](http://espacechambly.ca)





## VOTRE BIBLIOTHÈQUE

# Bien plus que des livres !

Traditionnellement perçues comme des temples du silence, les bibliothèques publiques se sont véritablement transformées afin de devenir des espaces de rencontre dynamiques et inclusifs, qui répondent aux besoins du milieu.



La Bibliothèque municipale de Chambly a bien évolué depuis le temps où elle était située dans le presbytère de la paroisse Saint-Joseph, en 1866. Elle n'était alors accessible que quelques heures par semaine, et les prêts étaient surveillés : seules les jeunes femmes fiancées avaient alors accès aux lectures osées !

### UNE COLLECTION DIVERSIFIÉE

Désormais, on ne vient plus juste lire à la bibliothèque; on en profite également pour travailler, expérimenter, apprendre et même socialiser. Au fil du temps et selon l'évolution des besoins de la clientèle, votre bibliothèque a diversifié son offre.

Aujourd'hui située au Pôle culturel de Chambly, elle offre des services 66 heures par semaine. En plus des livres, il est désormais possible d'y emprunter des jeux de société, des articles saisonniers, des trousseaux d'observation des étoiles ou des oiseaux et même un compteur d'énergie. Le programme Biblio-jeux, développé par des orthophonistes, permet, quant à lui, de stimuler le langage tout en s'amusant.

### TECHNOLOGIE

Les bibliothèques représentent un lieu ouvert à tous, gratuit, sans attente, prêt à accueillir les citoyens à divers moments de la journée. Elles sont un lieu de rassemblement par excellence.

Avec les avancées technologiques, les bibliothèques sont aussi devenues un point d'accès essentiel pour réduire la fracture numérique. Précurseur en la matière, celle de Chambly a été l'une des premières au Québec à proposer l'accès à un ordinateur, en 1991.

La population a désormais accès à une multitude de ressources en ligne, permettant d'apprendre une nouvelle discipline, de connaître sa généalogie ou même de découvrir de la musique. Depuis l'an dernier, on peut même s'amuser aux consoles vidéo ou faire l'essai du casque de réalité virtuelle.

De plus, la bibliothèque se déplace même jusqu'à ceux qui ne peuvent s'y rendre, grâce au service de prêt à domicile *Porte-à-lire*. De quoi adopter définitivement votre bibliothèque, si ce n'est déjà fait.

### EN 2023



- 199 184 prêts
- 14 553 abonnés
- Près de 50 visites du *Porte-à-lire*
- Certifiée niveau 4 par le programme BiblioQUALITÉ

DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE  
DES SERVICES ACCESSIBLES :  
[ville.chambly.qc.ca/bibliotheque](http://ville.chambly.qc.ca/bibliotheque)